

[https://ecoleetsociete.se-uns.org/Nouveau-programme-de-maternelle-la-mobilisation-paye-mais-la-vigilance-reste-de](https://ecoleetsociete.se-uns.org/Nouveau-programme-de-maternelle-la-mobilisation-paye-mais-la-vigilance-reste-de-mise)



école & société



Nouveau programme de maternelle : la mobilisation paye mais la vigilance reste de mise

- Éducation - L'école -
Date de mise en ligne : vendredi 28 mai 2021

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

La « Loi pour une École de la confiance », en abaissant à 3 ans l'âge de l'instruction obligatoire, a servi de prétexte à une demande ministérielle de réécriture du programme de maternelle. Les révisions de ce programme, sur lesquelles le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) a été consulté le 27 mai, ne seront pas aussi néfastes que l'annonçait en décembre le Conseil supérieur des programmes. La mobilisation des syndicats et des organisations pédagogiques a payé.

Ouf !

Les programmes de 2015, alors plébiscités par le corps enseignant, ont échappé de justesse à une réécriture introduisant des attendus de fin de cycle trop précoces qui auraient créé artificiellement de l'échec scolaire, ainsi qu'à des pratiques pédagogiques inadaptées aux jeunes enfants.

Le projet initial de réécriture avait bien en ligne de mire la réussite aux évaluations nationales d'entrée au CP, alors que celles-ci, de l'aveu même de leurs concepteurs, ne sont pas conçues pour être un bilan des acquis et que certains items sont présents pour repérer des compétences remarquables. Le SE-Unsa l'a rappelé à la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) et nous avons pu faire entendre la voix de celles et ceux qui connaissent le mieux les élèves : leurs enseignant-es. Leur liberté pédagogique n'est pas menacée par ce nouveau texte mais le pilotage qui accompagne les évaluations nationales doit mettre moins de pression sur les enseignants et leurs élèves.

Le texte finalement présenté au CSE le 27 mai aurait pu être encore amélioré. Néanmoins, il ne change pas l'esprit des programmes de 2015 et le SE-Unsa fait totalement confiance aux collègues de maternelle pour repérer et éviter les quelques écueils restants et choisir les modalités pédagogiques adaptées à leurs élèves.

Les enseignant-es doivent être mieux associé-es aux décisions, surtout lorsque ces dernières concernent leurs pratiques quotidiennes. La confiance ne se décrète pas, elle se gagne.

Une Dgesco moins ouverte au dialogue lors du CSE

Si les amendements déposés par les organisations syndicales sur les attendus de fin de cycle ont donc permis d'atténuer la pression que les enseignants et leurs élèves auraient pu subir, la Dgesco s'est néanmoins montrée peu encline à réviser son jugement et cela même lorsque les amendements proposés étaient très largement plébiscités par le CSE. Ainsi, un des amendements du SE-Unsa portant sur les attendus concernant la graphie des lettres n'a pas été retenu malgré notre argumentaire, la seule justification de la Dgesco étant que nous en avons déjà parlé lors des réunions préparatoires et alors même que le Conseil lui était largement favorable.

Seule contre tous, contre des organisations qui ont parmi elles des enseignants qui exercent en maternelle depuis de nombreuses années et qui s'appuient sur l'analyse de mouvements pédagogiques ayant à cœur la réussite de tous ainsi que sur des chercheuses et chercheurs spécialisés en maternelle, seule contre tous donc, la Dgesco, sans doute mandatée dans ce sens par le Cabinet du ministre, a très peu modifié le texte en séance.

Les résultats du vote sur ce texte (7 voix pour et 49 abstentions, dont le SE-Unsa) s'expliquent largement par le décalage entre les attentes des professionnels pour une école maternelle de la réussite de tous les enfants et ce projet de réécriture, aussi *light* soit-il au final.